

Le Patriote

Volume 10 — Numéro 4 — Avril 2020

C'EST LE PRINTEMPS !



Le printemps est là ! Peut-être pas tout à fait celui qu'on attendait, mais celui qui nous permettra de mettre en valeur notre solidarité, celui qui nous fait redécouvrir le temps...

À l'instar des Patriotes qui ont foulé les rues de notre village, les Charlerivains résistent et font preuve d'une incroyable résilience, agissant en citoyens et en voisins solidaires et responsables.

Le printemps est là, profitons-en pour bouger, aller marcher, faire du vélo, des activités avec les enfants, nettoyer le terrain, préparer les semis, etc. Redécouvrons ce qui nous passionne, puisque confinement ne veut pas dire de rester en dedans !

Alors profitons de ce printemps tout en respectant les consignes sanitaires et les mesures d'éloignement !



**Saint-Charles
sur-Richelieu**
Une histoire de famille!

405, chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu, Qc, J0H 2G0
www.saint-charles-sur-richelieu.ca
Tel. 450.584.3484

Dans cette édition :

Nouvelles en bref

Offres d'emploi

Vélos électriques

Concours

Balado-découverte / 325e

Aide alimentaire

Calendrier du mois

Ressources communautaires

RESTONS BRANCHÉS !



infolettre

La Municipalité continue d'alimenter pour vous le site Facebook *Familles St-Charles* (que nous vous invitons à joindre si ce n'est déjà fait) ainsi que son site web.

Notre Infolettre est produite régulièrement afin que vous parveniez les informations jugées importantes. Nous vous invitons également à consulter notre brochure : *Agir en voisins et en citoyens solidaires et responsables*. Nous croyons fermement qu'ensemble, nous pourrions traverser cette situation à laquelle nous sommes confrontés collectivement.

NOUVELLES EN BREF !

Votre municipalité a tenu sa réunion à huis clos selon les règles établies par le ministre. Plusieurs décisions ont été prises dont l'adoption du plan d'intervention, l'octroi de mandat aux ingénieurs pour la préparation des plans et devis pour des travaux futurs, l'approbation du règlement d'emprunt de l'AIBR pour des travaux de réfection à l'usine d'eau, ainsi que les orientations demandées à la MRC pour la collecte des matières résiduelles en vue du prochain appel d'offres, etc. Pour prendre connaissance de toutes les décisions prises, consultez notre site Internet, vous y trouverez le projet du procès-verbal. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Votre conseil a également décidé de fixer le taux d'intérêt à 0 % en date du 1er avril, et ce jusqu'au 31 octobre, après quoi le taux de 15 % s'appliquera à nouveau. Cette mesure juste et équitable pour l'ensemble des citoyens permettra d'effectuer les paiements des mois de mai et d'août selon la capacité financière de chacun.

Nous demandons à ceux qui sont en mesure de respecter les échéances, d'effectuer vos paiements aux dates prévues afin que la municipalité dispose des liquidités nécessaires à son bon fonctionnement.

Pour ceux et celles qui ont programmé des virements via leur institution bancaire, et qui ne pourront les honorer, veuillez les annuler directement auprès de celle-ci. De même, pour ceux qui ont fait parvenir à la municipalité des chèques postdatés, veuillez communiquer avec nous par téléphone, ou nous faire parvenir un courriel à info@saint-charles-sur-richelieu.ca, en mentionnant le nom apparaissant sur le chèque, le montant inscrit et votre adresse. Soyez avisés qu'il est de votre responsabilité d'entreprendre les démarches qui s'appliquent à votre situation. Pour ceux et celles qui omettront de faire ces démarches, sachez que les chèques seront encaissés aux dates prévues.

En terminant, nous vous rappelons que même si le bureau est fermé, l'équipe administrative oeuvre au maintien des services durant les heures régulières d'ouverture.

Dans les circonstances, continuons d'agir en citoyens solidaires et responsables.... Ca va bien aller !

Marc Lavigne, maire

**Coup de chapeau
aux déneigeurs,
qui ont su rendre notre hiver
un peu moins rude cette année !**

La municipalité remercie les entrepreneurs
et leurs équipes affectés au déneigement
pour leur excellent travail !



OFFRES D'EMPLOI

La municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu est présentement à la recherche de candidats pour combler des postes durant la saison estivale. Pour en savoir plus :

<https://www.saint-charles-sur-richelieu.ca/fr/municipalite/offres->

Le 22 avril et tous les jours !



Jour de la Terre®
QUÉBEC

Mois
Défi Santé



**Manger mieux,
Bouger plus et
Garder l'équilibre !**

<https://defisante.ca/>

On en profite pour nettoyer le terrain, faire ses semis et prendre l'air !



Le retour des vélos !

4 vélos électriques seront mis à la disposition des citoyens en vélopartage via l'application mobile Réseau Bewegen, disponible sur App Store et Google Play.

Profitez pleinement de l'arrivée du printemps tout en intégrant le transport actif et écologique dans vos activités ! Des abonnements saisonniers sont disponibles de même que l'achat par trajet.

Accessibles aux utilisateurs de 18 ans et plus, ces derniers doivent porter un casque réglementaire afin de se conformer au Code de la sécurité routière.

Venez l'essayer ! Appliquez les consignes sanitaires d'usage et baladez-vous en toute sécurité!

CONCOURS :

Propage l'info, pas le virus !

Devenez cinéaste, scénariste ou comédien le temps de la réalisation d'une capsule

vidéo : *Propage l'info, pas le virus !*

Retrouvez toutes les informations relatives au concours sur le site de la municipalité :

<https://www.saint-charles-sur-richelieu.ca/fr/actualites/1029/concours-propage-l-info-pas-le-virus>

Bon tournage!



Pourquoi ne pas profiter de l'arrivée des beaux jours pour découvrir ou redécouvrir les sites d'intérêt patrimonial de Saint-Charles-sur-Richelieu ! Grâce à la *Balado découverte*, faites de vos promenades des moments privilégiés d'exploration de votre milieu de vie.

Visitez les 15 sites d'intérêt patrimonial, accessibles pour la plupart à pied ou à vélo, révélés via le circuit. Celui-ci peut être consulté en ligne ou téléchargé sur votre appareil mobile:

<https://baladodecouverte.com/circuits/645/saint-charles-sur-richelieu--sur-les-traces-des-patriotes>

De plus, nous vous mettons au défi de trouver lequel de ces sites d'intérêt arbore un arc-en-ciel à sa fenêtre...



Dépannage alimentaire à Saint-Charles-sur-Richelieu

ORGANISÉ PAR LA FABRIQUE

Denrées alimentaires disponibles à l'église

Sur rendez-vous seulement

Pour prendre rendez-vous :
438-397-3466

Consignes sanitaires mises en place
Respect de la confidentialité



CALENDRIER DU MOIS

6-20 avril et 4 mai : collectes matières résiduelles
7-14-21-28 avril et 5 mai : collectes matières organiques
8-22 avril et 6 mai : collectes matières recyclables
16-30 avril : collectes feuilles, chaume, brindilles
6 mai : conseil municipal, 19 h 30

RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

disponibles pour du support psychologique

TEL-JEUNES : 1 800-263-2266

TEL-AIDE : 514 935-1101

LIGNE INFO-SOCIAL 811

LA LIGNE CENTRE D'ÉCOUTE MONTRÉGIE : 450 658-8509

(pour les 50 ans et +) de 9 h à 16 h

FEMMES : CENTRE DE FEMMES L'ESSENTIELLE : 450 467-3418

LA CLÉ SUR LA PORTE : 450 774-1843

HOMMES : L'ENTRAIDE POUR HOMMES : 1 833 651-4447

Pour le répertoire complet des organismes : infosvp.ca



**Consultations citoyennes
sur le web, une excellente
façon de vous rendre utile !**



Consultation
citoyenne sur
l'achat local :

<https://infosvp.ca/>



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Consultation de la **Fédération
québécoise des municipalités
(FQM)** afin de mesurer les per-
formances d'Internet et des
services de télécommunication
à travers le Québec.

<https://vitesseweb.ca/>



COLLECTE DES ORDURES MESURES TEMPORAIRES

COVID-19

Ces consignes s'appliquent seulement pour la collecte des ordures.

- Placez vos ordures dans des **sacs fermés** et déposez-les à l'intérieur de votre bac ou votre poubelle.



- Aucune matière en vrac, libre** dans votre bac ou dans votre poubelle.



- Jetez vos mouchoirs, vos masques et vos gants souillés dans des **sacs fermés**.



COVID-19



QUAND SORTIR LES BACS OU CONTENANTS ?

- Placez votre bac ou votre contenant en bordure de rue la veille, les collectes pourraient débuter plus tôt qu'à l'habitude.

QUOI FAIRE EN CAS DE RETARD ?

- Laissez votre bac ou votre contenant en bordure de rue le lendemain du jour de la collecte s'il n'a pas été vidé.

Restez à l'affût de l'état des collectes !
www.mrcvr.ca



**Être un voisin solidaire,
c'est aussi de garder
l'oeil ouvert !**



Vous croyez avoir vu un rôdeur ?
Vous êtes témoin d'une activité suspecte dans
le voisinage ?



composez le 911,
ou faites *4141 sur votre téléphone mobile.

Semaine de l'action bénévole

**Nul besoin d'attendre l'arrivée de la Semaine
de l'action bénévole du 19 au 25 avril,
pour offrir un coup de main.**

Vous pouvez le faire dès maintenant
en visitant : jebenevole.ca

